

31/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CINTEGABELLE**

**Objet : REVISION DES TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE :**

L'an deux mille vingt et le 28 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes Georges Bouffil, sous la présidence de Mr Sébastien VINCINI, Maire.

Date de la convocation : 22 juillet 2020

Présents : MM VINCINI S. – COURBIERES M. – SALVAYRE A. – CLANET M. – LEQUEUX P. – NEMETH L. - LOURDE A. – ALAUZY G. – REMY J.-L. – LE TUMELIN D. – DAUVERGNE J. – VAZQUEZ C. – GABBERO L. – DEGUITRE J. – PELISSIER J.- GADAL D. - PELISSIER J. –LAGARDE B. – CHADROU S. – FOU DI K.

Procurations: M. BLANC L. à L. GABBERO – Mme LEGER A. à COURBIERES M.

M. PONS R. à VINCINI S.

Excusée : FALGA C.

Secrétaire : Mme PELISSIER Jennifer

Mr le Maire rappelle la tarification applicable pour l'année scolaire 2019-2020 :

		QF Tranche 1 0 à 400	QF Tranche 2 401 à 650	QF Tranche 3 651 à 850	QF Tranche 4 851 à 1000	QF Tranche 5 > à 1000
Repas enfant (Commune)	Maternelle	1.00 €		3.06 €	3.20 €	3.34 €
	Elémentaire	1.00 €		3.29 €	3.44 €	3.59 €
Repas enfant (hors Commune)	Maternelle	1.00 €		3.82 €	3.99 €	4.18 €
	Elémentaire	1.00 €		4.10 €	4.29 €	4.49 €

Adultes	6.74 €
Adultes autres que les enseignants	8.76 €
Repas exceptionnel Enfant le mercredi	6.57 €

Compte-tenu du projet de la mise en place des repas en liaison chaude, Mr le Maire propose de ne pas procéder à la révision de la tarification des repas de restauration scolaire pour l'année scolaire 2020-2021.

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

➤ APPROUVE le maintien des tarifs de restauration scolaire de l'année scolaire 2019-2020 pour l'année scolaire 2020-2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le :  
et publication ou notification  
du :



Sébastien VINCINI